

# APPEL D'OFFRES



Rivière-des-Prairies  
Pointe-aux-Trembles

Montréal 

## DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET ÉTUDES TECHNIQUES

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h 30 à la date ci-dessous mentionnée, à la réception du bureau d'arrondissement, situé au 13301, rue Sherbrooke Est, bureau 100, Montréal H1A 1C2, pour :

Appel d'offres : RP-15-PARC-57

Descriptif : Parc Victoria-Girard – Restauration du jeu d'eau existant

Date d'ouverture : Le mercredi 11 novembre 2015

Dépôt de garantie : 10 % de cautionnement

Renseignements Manuel Beauchamp, Agent technique en architecture de paysage, [manuel.beauchamp@ville.montreal.qc.ca](mailto:manuel.beauchamp@ville.montreal.qc.ca)

**Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.**

**DOCUMENTS : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter de la publication du présent avis.**

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO), en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

### OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes publiquement à **11 h 30, le mercredi 11 novembre 2015**, soit immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation, au bureau d'arrondissement situé au 13301, rue Sherbrooke Est, bureau 100, Montréal (Québec) H1A 1C2. Le bureau d'arrondissement est ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 26 octobre 2015.

Le secrétaire d'arrondissement  
M<sup>e</sup> Alain Roy, LL.M., OMA, avocat